

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 6 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le SIX du mois d'OCTOBRE, le Conseil municipal de la commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

Nombre de conseillers en exercice à 22 membres.

14 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, CHABAUTY Viviane, DAMBRINE Frédérique, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, BARIGAULT Véronique, BECUE Patrice, BRAUD Françoise, CHAUFOURNIER Joelle, GOURDON Samuel, LIAIGRE Sandrine.

01 Votant par procuration :

Mme ROCHER Lucette ayant donné procuration à Mme CHARRIER Maryse

07 Excusés : BERTRAND David, DERBORD William, DURAND Ludivine, FAURE Sébastien, METREAU Jacques, PIGNON Céline, ROUSSEAU Huguette.

M Mattieu MANCEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : le mercredi 30 septembre 2025

Date de publication : le mercredi 8 octobre 2025

FONCTION PUBLIQUE - 4.1 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE DE LA FPT

CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS DANS LE CADRE D'AVANCEMENTS DE GRADES

DEL.2025-068

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés et supprimés par l'organe délibérant de la collectivité

Pour tenir compte de l'évolution des carrières et dans le cadre d'avancements de grade, M. Le Maire indique qu'il est nécessaire de créer trois emplois permanents

✓ **Ainsi, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :**

- **De créer, à compter du 1^{er} novembre 2025, les emplois permanents suivant :**

Grade	Temps hebdo	Nbre de poste à créer	Service	Date de prise de poste
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	30 h	1	Service technique /service scolaire	01/11/2025
Adjoint technique principal 1 ^{er}	31 h 30	2	Service technique /service scolaire	01/11/2025

Les suppressions des postes actuels des agents seront présentées au prochain comité social territorial.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

- **D'autoriser le Maire à engager** les démarches nécessaires liées à ces avancements de grade et de mettre à jour le tableau des effectifs.
- ✓ **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal en décide ainsi, à l'unanimité des membres présents ou représentés**

Pour extrait certifié conforme, le 7 octobre 2025

Mattieu MANCEAU,
Secrétaire de séance,



Olivier FOUILLET,
Maire d'Airvault



AR-Préfecture

079-200085785-20251008-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-10-2025

Publication le : 08-10-2025

~ 2 ~



Le Maire,


Olivier FOUILLET